

P 929.4
M 747he

Le beau nom

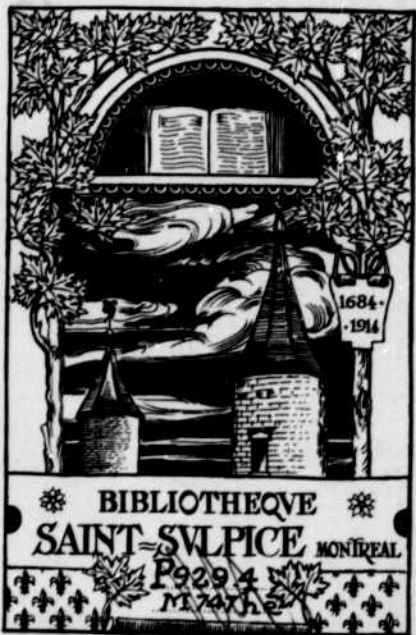
de

MONGEAU

par

CASIMIR HÉBERT

1949



Don de

L. Auteur

Le beau nom

de

MONGEAU

par

CASIMIR HÉBERT

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

1949

*Il a été tiré de ce texte deux cents
exemplaires sur papier Rolland de
Luxe, numérotés à la main et parafés
par l'auteur, dont cent exemplaires
souscrits par*

M. ROGER ROBERT

de Montréal, Qué.

Exemplaire No 109

Casimir Hébert

*2100 OLIVE
TORONTO*

CS

2700

Z8 M65

H7

LE BEAU NOM DE MONGEAU

Comment doit-on juger de la beauté d'un nom ? En général on peut dire qu'un nom est beau quand il est bref et sonore, plein de sens, qu'il remonte à une haute antiquité ou à un événement historique, enfin qu'il est couvert de la gloire de ceux qui l'ont porté.

La brièveté n'est pas le cas de tous les noms. La plupart des noms nobles sont pompeusement longs et ceux qui les portent sont jaloux de leurs patronymes de deux toises et demie. Mais quand ils signent ils se contentent de deux syllabes.

Remarquez que tous les noms personnels sont d'une, deux ou trois syllabes. Peu nombreux sont ceux de quatre syllabes comme Barthélemi et Napoléon, Apollinaire et Bonaventure. Les plus populaires ont une syllabe : Jean, Pierre, Paul, Louis. Dans les noms de plus d'une syllabe l'accent se pose sur la finale pleine pour favoriser l'appel. Le nom de Mongeau est un dissyllabe sonore puisque la syllabe finale est une voyelle ouverte et musicale. Nous verrons tout à l'heure qu'il remplit les autres qualités.

Le nom de Mongeau n'est pas un nom personnel. Personne ne l'a reçu au baptême ; il n'y a pas au calendrier romain de saint Mongeau. C'est plutôt un surnom tiré de la fonction, de la parenté ou du lieu d'origine. Avant de décider ce point, consultons la linguistique, l'histoire et la toponymie.

Et d'abord, la toponymie nous révèle qu'il y a dans les Deux-Sèvres une localité appelée La Faye-Monjault, laquelle en 1223 se nommait en latin *Faia Monachalis* et dont le sens serait en français « la hêtraie

des moines ». Monjault veut donc dire monacal, qui est aux moines. C'est là une formation naturelle, le *j* étant la gutturale douce correspondant à l'aspirée *ch*. Le mot moine en grec *monachos*, en latin *monachus* est devenu moine en langue d'oïl et monge en langue d'oc. L'anglais correspondant est monk, l'italien monaco, l'espagnol monje, l'allemand mōnch.

Le mot moine désigne proprement un solitaire, un individu qui vit seul, loin du bruit du monde, mais les catholiques l'appliquent indifféremment à tous ceux qui ont fait vœu de se soumettre à une règle et de pratiquer les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Dans les premiers temps de l'Eglise, on trouvait dans les environs d'Alexandrie de saints personnages enfermés dans des maisons particulières qui méditaient l'Evangile et travaillaient de leurs mains. Ce n'est qu'au troisième siècle que l'on peut trouver l'origine de la vie monastique.

Saint Pacôme, ermite au vaste désert de Tabenne, fut l'instituteur des Cénobites. Il rassembla des solitaires qui habitèrent des cellules séparées ou des maisons séparées, Trente ou quarante cellules ou maisons composaient un monastère. Chaque maison avait son supérieur et un abbé présidait le monastère. Le monastère établi par saint Pacôme devint bientôt trop étroit ; il fallut en édifier six autres au désert de Tabenne, en Thébaïde.

Saint Athanase en Italie et saint Martin en Gaule inspirèrent aux fidèles le goût de la retraite. Alors tous les moines étaient des laïques. Pour être admis au monastère, il suffisait de la bonne volonté et de subir l'épreuve assez longue. Les moines priaient et cultivaient leurs champs. Enfin parut saint Benoît (480-543) qui écrivit sa règle pour les moines du mont Cassin, fondé en 529. Avant cela, saint Benoît avait fondé douze monastères à Subiaco, dans chacun desquels il mit douze religieux avec un supérieur.

La fondation de saint Benoît fut le premier ordre religieux, celui des Bénédictins. Les moines depuis se sont multipliés dans toutes les

parties du monde. Ce qui les caractérise, c'est qu'ils vivent dans un même lieu, sous l'autorité d'un abbé, après avoir fait vœu d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, de stabilité ; ils pratiquent la solitude et le silence, le travail des mains, la prière, le jeûne et l'abstinence. Ils portent un habit monacal, qui ne fait pas le moine, mais qui les pare et les préserve. Les Jésuites, les Théatins, les Barnabites sont des clercs réguliers ; les Servites de Marie, les Carmes, les Trinitaires, les Franciscains et les Capucins, les Dominicains sont des ordres mendiants ; les Bénédictins, les Chartreux, les Cisterciens et les Trappistes sont des moines.

Les moines ont établi des monastères nombreux en France et la toponymie nous le révèle. Les noms de lieux sont vraisemblablement le site d'une « moinerie » quand ils sont formés de mots comme Moustier, Moutier, Môtier, Moustoir, Mouterre, Mostier, Montier, Munster (en Alsace), Monestier, Monétrol, Menétrél, Ménétreau, Montreuil, Montereau, Montreux, Montureux, Montrol, Mourgue, Montrelet, Monjault, Monial, Monaco et Moineau et avec l'article : Lemoutier, Lemonétier, Le Monestir, La Montgie, La Monzie, Lamourguier, etc.

Un monastère est également révélé par les mots : Celle, Selle, Serre, Abbaye, Abbie et Abadie. Lamontzie (Puy-de-Dôme), La Monzie (Dordogne) et Lamougerie (Corrèze) furent le siège d'une « moinerie », d'un monastère où vécurent « monges et mongeaux ». Lacurne de Sainte-Palaye dans son dictionnaire nous renvoie, au mot « monge », à monachos, moine. Godefroy indique que moniot petit moine désignait les enfants de chœur. En effet, les enfants de chœur ont des vêtements semblables à ceux des moines où ils fréquentent. Les étudiants des collèges séraphiques s'habillent en moines quand ils servent la messe. Dans nos églises pour les processions on va même jusqu'à vêtir des enfants de chœur en cardinaux. Cela fait un très bel effet. Ce serait un très beau mot pour désigner des enfants de chœur que celui de « mongeaux ». Cette désignation justifierait de les vêtir en franciscains, en capucins, en chanoines. Le mot mongeau peut s'écrire mongeot.

Paray-le-Monial, devenu célèbre depuis les apparitions de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, s'appelait autrefois Paray-le-Moi-

neau. Il est évident que Monial, Moineau et Monjault sont des mots signifiant monacal, qui appartient aux moines.

On trouve six localités de France qui se nomment La Monge dont la plus importante est en Isère, et deux Les Monges. Longnon cite Livaux-les-Monges (Creuse).

Le sens de Mongeau est donc bien établi. Maintenant La Faye-Monjault étant à proximité de La Rochelle d'où est venu Pierre-Jacques Mongeau, de Notre-Dame-de-Cogne, les ancêtres de ce Mongeau ont pu tirer leur nom de ce nom de lieu. Mais d'autres Mongeau sont venus d'ailleurs, et pourraient tirer leur nom du mot moine pour une autre raison que celle de l'origine locale.

Autrefois les monastères possédaient de vastes domaines, dont les revenus devaient les garantir contre la mendicité. Pour les mettre en valeur, les moines employaient souvent des laïques pour certains travaux. Ces laïques qui habitaient au hameau voisin du monastère ont été désignés de noms qui indiquaient leur fonction. N'étant pas des monges, mais des serviteurs des monges, ont les appela des Mongeots.

Le nom de Mongeau comme celui de Monge a pu servir pour désigner un de ces fermiers d'abbaye. Le nom de Monge, comme celui de Labbé, veut dire « qui est aux moines, et qui est à l'abbaye ». Or comme les moines faisaient vœu de chasteté, ce ne sont certainement pas leurs descendants qui ont pris des noms de familles tirés du mot moine : Monge, Mongeau, Mongin, Le Monge, Lemoine, Moine, Moineau, Lemoine, Le Moyne, Monet, Moniot, Mourgue, Mounet.

Parmi les Mongeau nobles, on peut citer : les Mongeot de Champagne qui blasonnent : d'azur à trois glands d'or, deux et un, accotés d'une coquille de même en chef. Les Monjeot de Boissy, de la Franche-Comté, blasonnaient : de sable à deux trèfles d'argent. Les Monge, comtes de Péluse, en Bourgogne, sont de la noblesse de l'Empire, 1808.

L'ancêtre qui le premier a reçu le nom de Mongeau, Mongeot, Monjault était tout simplement un neveu qui parlait souvent de son oncle

le monge ; ou encore un père glorieux de l'entrée de son fils au monastère voisin et, comme il parlait trop souvent de son petit moine, de son mongeot, il a hérité du nom imposé par les voisins, vers l'an 1300.

Mais Mongeau pourrait avoir une autre signification : dans le dictionnaire de l'ancien français de Godefroy, au mot *monge*, je lis une signification de *verge* et l'on cite en exemple une phrase du psautier de Richelet qui est une traduction de ce texte latin : *virga ferrea et tanquam vas figuli confringes eos* (Ps. II, v. 9). Le chanoine Moisset traduit : « Vous les gouvernez avec une verge de fer et vous les briserez comme le vase du potier ». Richelet avait écrit : « Tu seignouras céans roys en monge de fer, ce est à dire en ferme justize ».

Mongeau pourrait alors signifier « petite verge », « petite hart », mais le mot n'est dans aucun autre dictionnaire. Tenons-nous-en donc au sens obvie « qui est aux moines », du monastère, monacal, ou de celui possible « d'enfant de chœur ».

La racine du mot moine ou monge, en grec *monachos*, c'est le mot *monos* seul, celui qui reste, qui demeure, qui attend, du verbe grec *meno*, demeurer, d'une racine sanscrite *Man* qui signifie penser. L'idée d'immobilité est liée à la pensée, car elle est favorable à la méditation. Le moine vit seul et observe le silence pour aider sa méditation sur l'Évangile. Cette racine *man* se retrouve dans *mens*, intelligence ; dans *monere* avertir ; dans *Minerva*, déesse de l'intelligence ; dans *memento* souviens-toi, voire dans *musa* (mon-sa) la muse. On pourrait la retrouver dans *hominem* accusatif de *homo*, homme, ce « roseau pensant ».

La devise des Mongeau pourrait être « *meminit manetque monachus* » le moine se souvient et demeure, que je traduirais : « Il ne change point parce qu'il se souvient ». Les Mongeau gardent les coutumes ancestrales parce qu'ils savent s'arrêter, penser et réfléchir, *Manet atque meminit*. Comme le monge se retire dans sa cellule, de même fait le mongeot ; ils travaillent et réfléchissent. La réflexion c'est la clef du succès dans tous les domaines. Les Mongeau auront pour vertu familiale la stabilité, vertu que le moine s'engage à pratiquer en plus de

ses trois vœux : « et de plus, je m'engage d'entrer, dit le jésuite, dans cette même compagnie, afin d'y passer ma vie, ut vitam in ea perpetuo degam ». Les Mongeau seront stables : ils survivront, s'ils se souviennent : supererunt quia meminerunt.

Le nom de Mongeau est donc un vrai beau nom, dont il faut être fier, puisqu'il rattache l'ancêtre aux moines soit comme parent, soit comme collaborateur, soit comme disciple. Et si l'on doit considérer le nom comme un idéal à réaliser, les Mongeau ont le devoir d'être au premiers rangs comme les mongeots qui, dans les processions, défilent toujours avant les moines.

CASIMIR HÉBERT
anthroponymiste

Montréal, 25 juillet 1949.

